

## ANAPHORE, CATAPHORE ET MÉMOIRE DISCURSIVE

---

Marie-José REICHLER-BEGUELIN

### 1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

1.1. Parmi les phénomènes d'enchaînement transphrastique assurant l'isotopie textuelle, conformément à la règle de récurrence dégagée par les grammairiens du texte (1), l'anaphore et la cataphore jouent un rôle prépondérant, en même temps qu'elles requièrent de la part des sujets qui les utilisent une compétence spécifique. Une mauvaise maîtrise de ces procédés peut-être rendue responsable d'un nombre considérable de malformations textuelles dans les copies d'élèves, qu'il s'agisse d'apprenants francophones ou de non-francophones rédigeant en français. Longtemps dépourvue de préoccupations grammaticales excédant le cadre strict de la phrase, la didactique du texte écrit n'a pas encore suffisamment pris en charge les difficultés que les apprentis-rédacteurs éprouvent à gérer l'apport et le rappel d'information dans leur discours écrit.

Or, avant même de chercher à définir des objectifs pédagogiques ou à proposer des exercices appropriés, il convient en premier lieu de prendre conscience des normes qui régissent tacitement l'utilisation des anaphores et des cataphores en français écrit, normes dont la nature, le statut et la source sont en fait très mal connus (2). Dans l'espoir de suggérer quelques hypothèses, nous recourons de manière assez systématique à des structures textuelles ayant fait l'objet d'une censure par un correcteur ou un lecteur quelconque, le but de la démarche étant de comprendre aussi bien les processus qui ont conduit à la production du texte « déviant » que ceux qui ont motivé sa disqualification par un destinataire.

1.2. Dans le présent article, nous voudrions, par la même occasion, poser clairement le problème du statut à donner, dans une description linguistique de l'anaphore et de la cataphore, aux énoncés déviants, mais attestés.

(1) Par exemple Charolles, 1976. Voir aussi *Linguistique et sémiologie n° 1 : L'isotopie*, Lyon, PUL, 1976.

(2) Aussi les erreurs relatives à la référence contextuelle sont-elles signalées de manière extrêmement sommaire dans les copies. Les correcteurs se contentent en général de souligner l'expression incriminée en ajoutant un point d'interrogation dans la marge. On rencontre parfois, tout au plus, une remarque du type : « Attention à l'ambiguïté des pronoms ». Concernant la signalisation des malformations non liées à la syntaxe phrastique, voir l'analyse toujours actuelle de Charolles, 1978.

En effet, les nombreux (et par ailleurs souvent excellents) travaux théoriques qui ont été publiés récemment sur les phénomènes qui nous intéressent ici (3), opèrent rarement sur des productions authentiques. On y trouve en général des séquences, le plus souvent biphrastiques, forgées pour les besoins de la démonstration. L'intuition linguistique du chercheur autorise l'attribution occasionnelle de l'astérisque caractérisant une séquence donnée comme « anormale », « agrammaticale », « impossible »..., l'avantage reconnu de la méthode étant de permettre la neutralisation artificielle d'un certain nombre de variables susceptibles de faire écran au fonctionnement du phénomène observé.

Toutefois, on peut voir un problème de taille dans les désaccords qui ne manquent pas de surgir à propos des jugements d'acceptabilité, la question de la norme n'étant jamais abordée de front. Il n'est pas très satisfaisant non plus d'écarter durablement les données empiriques qui, en remettant en cause l'élaboration d'un corpus, sont parfois de nature à éprouver utilement les modélisations proposées. Le danger existe enfin, si l'on fait systématiquement abstraction des phénomènes contextuels, de sous-estimer la composante pragmatique inhérente à la production et à la compréhension des mécanismes référentiels en général.

**1.3.** En résumé, le linguiste qui n'observe que des exemples fabriqués court le risque de ne modéliser que la compétence moyenne d'un sujet cultivé et au fait des normes. Neutralisant tous les problèmes de dissensions et de quiproquos qui peuvent se produire entre l'encodage et le décodage, le modèle proposé, par excès d'idéalisation, risque de se révéler aussi déconnecté des productions spontanées effectives que dépourvu de débouchés concrets en recherche pédagogique.

De leur côté, les didacticiens se contentent trop souvent d'une utilisation approximative des notions d'anaphore et de cataphore (4), juste bonnes à s'appliquer, pour ainsi dire métaphoriquement, au repérage d'isotopies lexicales et/ou de chaînes de coréférence, par exemple en pédagogie de la lecture. Une fois de plus, c'est le point de vue du décodeur qui est privilégié, et cela en l'absence d'une réflexion satisfaisante sur les processus informationnels très divers mis en œuvre par l'usage des différents types de SN du français (*le N vs ce N vs un N*, etc.), compte tenu de la position (thématique, focalisée) qu'ils occupent dans l'énoncé.

C'est donc dans le souci de chercher à combler quelque peu le fossé entre recherche fondamentale et recherche appliquée en matière de phénomènes référentiels que nous tenterons de préciser le fonctionnement, intra- et extra-phrastique, de l'anaphore et de la cataphore. Chemin faisant, autant que possible à partir d'énoncés authentiques, nous examinerons les processus d'encodage des anaphores et des cataphores dans le « texte écrit spontané », et nous poserons la question de la source des jugements d'agrammaticalité frappant certaines de ces structures au décodage.

(3) Voir la bibliographie (dont tous les titres ne font pas forcément l'objet d'une référence explicite dans le présent article).

(4) Voir plus bas sous 2.3.1.

## 2. PROBLÈMES TERMINOLOGIQUES, DÉFINITIONS TRADITIONNELLES

### 2.1. Anaphore, cataphore, diaphore

#### 2.1.1. Représentations traditionnelles de l'anaphore et de la cataphore

On qualifie habituellement d'*anaphorique* un segment d'énoncé (le plus souvent un pronom ou un syntagme nominal défini ou démonstratif) dont l'interprétation nécessite le recours à un autre segment, précédemment actualisé dans la chaîne discursive (5) :

(1) J'ai rencontré Pierre. // m'a parlé de toi.

Ainsi définie, l'anaphore représente un phénomène de dépendance interprétative entre deux unités, la seconde ne pouvant recevoir un sens référentiel sans avoir été mise en connexion avec la première, laquelle est appelée, selon les terminologies, *antécédent*, *interprétant*, *(co)référent*, *référé*, *source* ou encore *contrôleur* de l'anaphorique. On parle de *cataphore* dans la situation plus rare, et aussi moins bien connue, où l'interprétant apparaît en seconde position :

(2) Quand je l'ai rencontré, Pierre a paru surpris de me voir.

Le terme de *cataphore*, son parallélisme sémantico-étymologique avec *anaphore*, sont de nature à accréditer l'idée qu'anaphore et cataphore seraient deux phénomènes de dépendance contextuelle par essence symétriques, un élément linguistique donné se trouvant tantôt « repris », tantôt « anticipé » à l'aide d'un segment jouant par rapport à lui le rôle de « substitut » ; on a proposé le terme de *diaphore* (6) comme terme générique, pour désigner le phénomène général de la dépendance contextuelle, abstraction faite de la position de l'interprétant.

#### 2.1.2. Anaphore et « mise en mémoire » : le rôle de l'implicite

Cette représentation, fort banale, des deux grands procédés de référence contextuelle peut être mise en question dans ses deux composantes essentielles. D'abord, comme nous le verrons en détail ultérieurement (voir 4.3), le « schéma symétrique » symbolisé par les figurations commodes, quoique simplistes, du type de (1) et (2), ne saurait fournir un modèle exhaustif des processus psycho-linguistiques et informationnels entrant en jeu dans l'anaphore et dans la cataphore. A nos yeux, ce schéma trouve l'essentiel de sa légitimation dans la symétrie, d'ordre purement spatial, des relations « à gauche de » et « à droite de » dans le système particulier de linéarisation que constitue l'écriture (7). Il fait écran, notamment, à une bonne compréhension des procédures d'encodage.

Par ailleurs, le modèle courant doit être suspecté dans sa composante substitutive, laquelle trouve des points d'ancrage en grammaire traditionnelle dans la notion classique d'« antécédent », ainsi que dans la définition du pronom comme « remplaçant » le nom. Les linguistes qui ont travaillé sur l'anaphore ont bien remarqué qu'elle n'était pas fondamentalement caractérisable comme un phénomène de « reprise » d'un antécédent :

(5) Voir notamment les définitions de Ducrot et Todorov, 1972, p. 388, et de Corblin, 1987, p. 10.

(6) Le terme a été introduit par Maillard, 1974, sur une suggestion de R. Barthes.

(7) Dans le même sens, voir Cornulier, 1985, pp. 55-56.



témoins les cas non rares où des discordances morpho-syntaxiques, sémantiques et/ou référentielles interviennent entre l'anaphorique et son contrôleur. Exemples :

(3) Il trouva trois champignons et fut étonné car *ce champignon* était très rare dans la région. (Exemple de Corblin, 1985, p. 386 ; anaphore sans coréférence, avec passage d'un emploi particulier à un emploi générique de *champignon* (8).

(4) Les vieilles perruques qui viennent là depuis trente à quarante ans tous les vendredis, au lieu de s'amuser comme *ils* l'ont fait par le passé, s'ennuient et baillent sans trop savoir pourquoi, *ils* se le demandent et ne sauraient se répondre. (Diderot, cité par Bonhomme, 1987, p. 100 ; discordance de genre grammatical entre le contrôleur et l'anaphorique, due à la restitution de l'accord *ad sensum* après un trope métonymique : on peut supposer un référent sous-jacent du type *les vieillards* (9).

Bien plus : il arrive assez fréquemment que le référent de l'expression anaphorique *ne figure aucunement* dans le contexte discursif :

(5) Il fallait entre autre chose que cette pauvre enfant allât deux fois le jour puiser de l'eau à une grande demi-lieue du logis, et qu'elle en rapportât plein une grande cruche. Un jour qu'elle était à *cette fontaine*, il vint à elle une pauvre femme qui la pria de lui donner à boire. (Perrault, *Contes*, Folio, p. 165).

Cet exemple montre bien que l'anaphore ne consiste pas, selon l'idée communément répandue, en une simple réitération, plus ou moins économique, d'un interprétant préalablement actualisé. Le syntagme démonstratif *cette fontaine* ne réfère pas à du *déjà dit* : il est interprété par rapport à un contenu sous-entendu, absent, certes, du contexte antérieur, mais *déductible* à l'aide d'un raisonnement de type inférentiel (si p, alors q) :

(5') Si (p) on puise de l'eau, alors (q) il y a une fontaine (au sens ancien de « source », « eau vive qui sort de terre et se répand à la surface du sol » (Robert)).

Le calcul de l'inférence (5') doit nécessairement avoir lieu pour que soit assurée la cohérence du passage, car seul q (*il y a une fontaine*) est de nature à valider le référent du SN anaphorique *cette fontaine*. Pourtant, dans cet exemple précis, l'inférence n'est nullement attachée au signifié linguistique de la séquence *puiser de l'eau*. Son calcul est assuré de manière externe par une « connaissance du monde » communément partagée, en principe, par l'énonciateur et son destinataire. L'anaphore se caractérise dès lors comme un phénomène de *rappel informationnel* relativement complexe où sont susceptibles d'intervenir :

1) Le savoir construit linguistiquement par le texte lui-même ;

2) Les contenus inférentiels qu'il est possible de calculer à partir des contenus linguistiques pris pour prémisses, et cela grâce aux connaissances lexicales, aux prérequis encyclopédiques et culturels, aux lieux communs argumentatifs ambiants dans une société donnée.

Une fois produits, les contenus implicites sont semble-t-il intégrés d'office dans la mémoire discursive avec les contenus linguistiquement validés, et ils sont aussi susceptibles d'être anaphorisés dans des conditions qui restent à préciser : voir 3.1.

(8) On trouve aussi le passage du générique au particulier : voir nos exemples (44) et (45).

(9) Les cas de ce genre sont particulièrement fréquents dans les copies d'élèves, comme on le verra sous 3.1.10.

Le cas bien connu et tout à fait ritualisé où une anaphore ne « reprend » rien d'explicitement mentionné est celui de l'anaphore associative (de forme *le N*), fondée, dans une communauté quelconque, sur un savoir partagé relatif aux rapports de type méréologique et métonymique qui existent entre les réalités dénotées, dont certaines peuvent ainsi devenir objets de discours sans avoir été introduites au préalable :

(6) Paul vient d'acheter une maison. *Le toit et les murs* sont en bon état, mais les *fenêtres* et *les volets* sont à refaire. *L'ancien propriétaire* lui a indiqué un bon menuisier.

Revenons un instant à (5), qui ne manque pas de laisser une impression étrange au lecteur actuel. D'où provient le sentiment d'anomalie? Sans doute de la conjonction de deux facteurs. D'abord, à la suite d'une évolution à la fois sémantique et technologique, le mot *fontaine* signifie prioritairement aujourd'hui « bassin contenant de l'eau amenée par un robinet », sens qui rend par conséquent difficile, pour le lecteur moyen, l'élaboration de l'inférence (5') : le lexème *puits*, en relation morphologique avec *puiser*, ferait sans doute moins problème. Simultanément, l'usage du prédéterminant *ce*, qui exprime « une connexion contextuelle forte » (10), impose une lecture anaphorique-déictique au sens étroit du syntagme *cette fontaine*, dont on s'attend à trouver un référent textuel immédiatement accessible. Notons que l'emploi du défini (*la fontaine*) serait de nature à lever presque totalement l'anomalie, les SN définis étant, contrairement aux démonstratifs, susceptibles d'emplois autonomes ou quasi autonomes (voir ex. 6) (11).

### 2.1.3. Origine des jugements de disqualification

De manière générale, on retiendra donc que la conception « par reprise » établit une sorte de court-circuit entre l'interprétant et l'anaphorique. Ne tenant pas compte des retraitements divers que le premier a pu subir à l'encodage au cours de son détour par une *mise en mémoire* (cf. les ex. 3, 4, 5), le point de vue traditionnel privilégie en fait la perspective du destinataire-décodeur (12), dont l'intérêt est d'avoir à produire le moins possible de calcul inférentiel durant le processus d'identification d'un référent qu'il s'attend donc de préférence à trouver explicité *littéralement*. Cela est d'autant plus vrai dans le cas du texte écrit, par définition coupé de ses conditions de production, et qui construit son univers de référence de manière plus autonome que le discours oral courant, en prise sur la réalité perceptible extra-linguistique.

Si l'on choisit, en revanche, de traiter l'anaphore comme *un rappel d'information censée incluse dans le savoir partagé par les partenaires de l'interlocution*, on se donne les moyens de décrire aussi bien la procédure d'encodage que celle de décodage. Les intérêts divergents qui sont en cause de part et d'autre permettront, dans une large mesure, de comprendre aussi bien certaines difficultés des élèves que l'origine des jugements de disqualification (voir plus bas sous 3). D'ores et déjà (voir ex. 5), il apparaît que deux raisons au moins sont susceptibles de motiver un diagnostic d'anomalie :

(10) Corblin 1987, p. 9.

(11) Voir Kleiber, 1983, p. 100, qui montre que l'interprétation anaphorique des SN définis n'est pas primitive sémantiquement, seul le démonstratif étant véritablement un opérateur anaphorique. Dans le même sens : Corblin, 1987.

(12) Voir Reichler-Béguelin, 1988, article qui complète et précise celui-ci sur certains points (y est envisagé, notamment, le problème de la référence temporelle).

1) Une dissension de type linguistique, relative au choix de l'expression anaphorique (problème d'adéquation sémantique pour les anaphores lexicales, auquel s'ajoute la question de l'accord morpho-syntaxique pour le cas des pronominalisations) (13) ;

2) Une dissension de type pragmatique, relative à la disponibilité du référent en mémoire discursive ; si le destinataire estime que le référent ne lui est pas accessible de manière assez directe, pronom ou SN démonstratif passeront à ses yeux pour « aphoriques » (14).

Les réflexes conduisant à rejeter un énoncé comme inacceptable sont en fait très rarement dus à une impossibilité de construire le rapport coréférentiel : ils sont dus à *un coût de décodage estimé excessif*, relativement à l'idée qu'on se fait d'une certaine déontologie de l'échange verbal écrit.

## 2.2. Anaphore vs deixis

### 2.2.1. Mode de validation des informations mises en mémoire

La notion d'anaphore est souvent associée contrastivement à celle de deixis, l'anaphore (ou la diaphore en général) consistant à référer au contexte verbal, alors que la deixis permet de faire référence au contexte situationnel, c'est-à-dire aux données perceptives disponibles dans la situation de communication :

(7) *Elle/Cette voiture est sale.* (+ geste d'ostension)

Sans pouvoir, dans le cadre de la présente étude, développer amplement la question de l'opposition anaphore vs deixis (15), nous ferons néanmoins quelques remarques rapides, utiles pour la suite de l'exposé.

Tout d'abord, le court-circuit précédemment dénoncé dans la conception usuelle de l'anaphore existe aussi dans le cas de la deixis, souvent présentée comme une procédure de renvoi immédiat à des évidences extralinguistiques concrètes. Il est vraisemblable au contraire que les données situationnelles auxquelles réfèrent les sujets parlants n'ont pas le caractère de données brutes, mais qu'elles sont médiatisées au travers de *représentations*, de nature cognitive. Pour ne citer qu'un exemple, le choix d'un déictique de genre masculin *il* dans un énoncé comme

(8) *Il est en panne.* (+ geste montrant une bicyclette)

indiquera que la dénomination assignée à l'objet désigné dans la conscience de l'énonciateur est de la forme *un vélo* et non *une bicyclette* : le renvoi déictique se fait forcément ici par le truchement d'une représentation adoptant la forme d'un contenu verbal sous-jacent (cf. ex. 4).

Si l'on choisit d'opérer, en matière de phénomènes référentiels, avec une notion de « mémoire discursive », de « savoir partagé » ou un concept équivalent, on est en fait conduit à repousser d'un cran l'opposition deixis/anaphore : référence déictique aussi bien que référence anaphorique seront décrites comme appel ou rappel d'informations contenues dans le stock de connaissances officiellement partagées, dans les représentations mentales

(13) Au sujet des dissensions linguistiques, sur lesquelles nous insisterons peu ici, voir Reichler-Béguelin, 1988.

(14) Je reprends l'expression à Maillard, 1974, et Charolles, 1978.

(15) Je m'inspire ici d'un exposé (non publié) d'A. Berrendonner, présenté au colloque sur la Référence (Neuchâtel, Centre de Recherches Sémiologiques, octobre 1986). Voir aussi Berrendonner, 1983.

communes aux partenaires de l'interlocution, la différence se situant au niveau du *mode de validation* de ces informations : dans l'anaphore ou la référence contextuelle, l'information est validée parce qu'elle est objet de discours ailleurs dans le texte ; dans la deixis, elle est validée parce qu'elle fait l'objet d'une perception concomitante à l'énonciation. L'opposition deixis/anaphore porte donc sur la façon dont est alimentée la mémoire discursive, et non sur la façon dont les informations en sont extraites (16).

### 2.2.2. *Ambiguïté des expressions référentielles relativement à l'opposition anaphore/deixis*

Dans cette optique, il est important de remarquer qu'à part un petit nombre de déictiques marqués (essentiellement les pronoms de première et de deuxième personne, et les déictiques temporels comme *maintenant, hier, demain*) la plupart des expressions référentielles, et notamment celles qui nous intéressent ici (pronoms de troisième personne, syntagmes nominaux définis et démonstratifs) sont *neutres* du point de vue de l'opposition deixis/anaphore : elles sont donc susceptibles d'être *ambiguës* dans bien des cas.

(9) Je tiens à vous soumettre un problème pratique concernant la RATP. Le RER est un métro très profond, tunnels et stations. Celui qui entreprend *ce voyage* doit prévoir qu'il lui faudra plus de temps pour atteindre le quai et la rame que le train n'en mettra ensuite à franchir la distance entre les deux stations. (*Le Monde*, 6-2-84).

Dans l'énoncé (9) par exemple, très proche de (5) et tout à fait caractéristique du fonctionnement de la référence dans les textes spontanés (élèves, lecteurs écrivant aux journaux), il est certes possible de voir une anaphore sans antécédent exprimé, *ce voyage* ne référant à rien d'explicite, et c'est là sans doute le point de vue qu'adoptera le décodeur. Mais à l'encodage, on a clairement affaire à un mouvement de deixis : le scripteur réfère à « quelque chose qu'il a en tête », à un contenu présent à son esprit et qui fait donc partie pour lui de la situation de production du texte. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir manqué au principe général de coopération qui régit les échanges verbaux en ne veillant pas à ce que le référent soit clairement validé aux yeux de ses destinataires éventuels. Or, dans le texte écrit, cette validation ne peut se faire que par des moyens verbaux, d'où une prééminence, dans ce type de discours, de la référence contextuelle par rapport à la référence déictique. Cette prééminence, dont on trouve la trace dans les normes qui tendent à censurer les phénomènes du genre de (9), est intimement liée au mode de production du texte écrit, caractérisé par la présence du contexte verbal ou cotexte, et par le non-recoupement des situations de production et de réception du texte. Autre exemple :

(10) Il neige, et *elle* tient. (Elève, 5<sup>e</sup>).

Produit oralement, en présence de la neige qui tombe, cet énoncé n'aurait rien d'anormal et le pronom *elle* serait interprété déictiquement par le destinataire. A l'écrit en revanche, la déontologie de l'échange verbal se

(16) Dans le texte écrit particulièrement, un autre phénomène vient encore brouiller l'opposition contexte/cotexte (ou : situation/contexte verbal) : dès qu'un segment d'énoncé est consigné par écrit, il devient par le fait même un « référent situationnel » objectal, qu'il est possible par exemple de souligner, d'entourer en rouge, etc. Sur ces questions, consulter Kleiber, 1986, qui cite une abondante bibliographie.

modifie, et, malgré l'accessibilité relative du référent implicite (« Sil neige, alors il y a de la neige »), la norme demande que le référent de *elle* figure explicitement, et sous forme nominale, dans le contexte discursif.

Cette exigence de « co(n)textualisation » de la référence en français écrit découle, on l'a vu, de la règle sociolinguistique plus générale de coopération : privilégiant les intérêts du décodeur, elle est à la source de la conception séquentielle de l'anaphore comme « reprise », si ce n'est de l'idée d'anaphore en général (pour les cas de liage intraphrastique, voir plus bas 2.3.2). Les anaphores spontanément produites par écrit témoignent toutefois du caractère fondamentalement déictique, à l'encodage, de ce mode de référence pourtant qualifié de contextuel.

### 2.3. Anaphore vs récurrence vs forme liée

#### 2.3.1. Des divers types de récurrences

Telle qu'elle vient d'être caractérisée plus haut, c'est-à-dire comme un rappel d'information contenue en mémoire discursive, la référence dite contextuelle assurée par l'anaphore ne saurait se confondre avec n'importe quel autre type de « répétition », de récurrence d'unité dans la chaîne linguistique. Il convient en particulier de distinguer nettement de ce que l'on entend ici par anaphore/cataphore :

a) L'anaphore rhétorique, ou « répétition du même mot en tête des phrases ou des membres de phrase » (Littré), où chaque unité répétée est interprétable de manière autonome, abstraction faite de ses autres occurrences :

(11) *Mon bras* qu'avec respect toute l'Espagne admire,  
*Mon bras* qui tant de fois a sauvé cet empire... (Corneille).

b) Les phénomènes d'ajustement discursif ou autres procédés d'hésitation se manifestant, à l'oral, par la répétition d'un segment quelconque :

(12) - Ah ben la Seine euh *les quais les quais* maint(e)nant sont canalisés/vous savez [...]

— J'ai été prend(re) des bains d(e) pieds là/ oui oui/ *avec les avec les des aut(res) amis/avec les aut(res) enfants* (Oral, France-Culture, automne 1983).

c) Les relations de coréférence ou de spécification affirmées *prédicativement*, par le biais d'appositions ou de phrases à copule :

(13) Les *fossiles* que nous avons patiemment recherchés, heureusement découverts, et finalement décrits... se ramènent donc à des *dents* et à des *ossements* de ces grands reptiles qu'on désigne sous le nom de Dinosaures. Plus de cinq cents *pièces* récoltées dans le désert ont été soigneusement examinées (...).

Dans (13) par exemple, c'est par une extension abusive qu'on est amené à parler de cataphore pour qualifier le rapport qui s'exprime entre *fossiles* d'une part, *dents* et *ossements* de l'autre, et d'anaphore pour qualifier le lien entre *fossiles* et *pièces* (17) : en effet, la séquence *Les fossiles que nous avons patiemment recherchés* ne suppose aucunement, pour être interprétée, la validation des informations colportées par *des dents* et *des ossements*, pas plus que *Plus de cinq cents pièces* ne doit être référé à *Les*

(17) Exemple puisé chez Lehmann, 1985, p. 112.

*fossiles...* pour être compris. Dans le premier cas, on a affaire à un rapport de spécification affirmé prédicativement, du même genre de celui qu'on aurait dans :

(14) Les personnes présentes étaient des étudiants et des professeurs.

Dans le second cas, le syntagme nominal véhicule une information quantifiée entièrement nouvelle, focalisée, à propos d'un objet qui a certes déjà été introduit dans le discours, mais dont la seconde apparition *n'est pas présentée* comme tributaire de la première quant à son interprétation référentielle : le cas serait tout différent si le syntagme était du type *Les/Ces pièces...* Comparez (15), où l'établissement du rapport de coréférence est entièrement laissé à charge du lecteur, à (15') où il est exprimé linguistiquement :

(15) Les bandits ont libéré *un homme* et *deux femmes*. *Trois personnes* sont sorties de l'immeuble occupé.

(15') Les bandits ont libéré *un homme* et *deux femmes*. *Les/Ces trois personnes* sont sorties de l'immeuble occupé. (Sur *le* vs *ce*, voir sous 3.3).

A moins de méconnaître délibérément les questions de dynamique communicative, et par conséquent la diversité des actes de langage mis en œuvre dans le discours, il faut tenir compte de la fonction des prédéterminants, ainsi que de la position (thématique ou focalisée) des SN étudiés : les caractéristiques sémantiques des substantifs pris isolément ne sauraient, à elles seules, fonder la notion d'*anaphore/cataphore*.

### 2.3.2. Anaphore et liage intraphrastique

Pour en terminer avec les questions de définition, relevons enfin qu'on applique souvent le nom d'anaphore à des phénomènes de liage intraphrastique qui ne sont pas identiques, dans leur fonctionnement, aux rappels d'information validés envisagés dans les paragraphes précédents. Ainsi, l'énoncé (16) connaît deux interprétations, l'une où la variable *le* est « contrôlée » de manière interne par *Paul* (liage), l'autre où elle réfère au contraire à un interprétant externe (anaphore ou deixis) :

(16) *Paul*<sub>i</sub> m'a demandé de *le*<sub>i</sub> rencontrer.  
*Paul*<sub>i</sub> m'a demandé de *le*<sub>j</sub> rencontrer.

Dans la seconde interprétation, il est possible de remplacer (16) par (17) sans que soit modifié le rapport de coréférence :

(17) *Paul*<sub>i</sub> m'a demandé de rencontrer *ce garçon*<sub>j</sub>.

Une telle commutation est toutefois exclue si le pronom *le* est « commandé » par le sujet principal *Paul* : les normes du liage intraphrastique conditionnent en effet strictement, par des contraintes d'accord, la forme prise par la variable liée, et imposent corrélativement la présence de son contrôleur dans l'énoncé.

On ne cherchera pas ici à développer davantage ce point, ni d'ailleurs à soulever le problème important du seuil à partir duquel on passe du liage intraphrastique à l'anaphore-deixis mettant en jeu une mémoire discursive (18). Il est utile malgré tout de souligner que les pronoms et les possessifs fonctionnent aussi bien à l'un qu'à l'autre niveau, d'où la possibilité d'avoir affaire à des ambiguïtés. Les deux exemples suivants, glanés dans des

(18) Sur cette question, voir Berrendonner et Reichler-Béguelin, à paraître.

recueils de « perles », indiquent que l'interprétation par liage intraphrastique est peut-être préférentielle au décodage, au moins quand la combinatoire sémantique ne fournit pas d'indices nets en faveur de l'interprétation exophorique :

(18) (Il est question d'une rente). Quand mon petit a eu deux ans, la caisse m'en a coupé la moitié.

(19) Sous le choc, l'ambulance effectua trois tonneaux. On devait retirer le malade de sa carcasse pour le transporter de toute urgence à l'hôpital... (*Sud-Ouest*, 1. 72).

Dans ces deux exemples, l'interprétation absurde actualisée malicieusement par le lecteur revient à rattacher l'expression référentielle à un contrôleur intraphrastique, ce qui, manifestement, ne répond pas aux intentions assignables à l'encodeur.

En règle générale, et au vu de ce qui a été dit plus haut sur le problème de l'accessibilité du référent dans les anaphores écrites (2.1.2 et 2.2.1), on peut se demander si les normes qui ont été développées plus ou moins explicitement en français ne tendent pas, *grosso modo*, à rapprocher les anaphores externes des cas de liage, d'une part en exigeant la présence effective du référent dans le contexte discursif, d'autre part en prescrivant une certaine congruence sémantico-grammaticale entre interprétant et forme de rappel.

### 3. FONCTIONNEMENT(S) DE L'ANAPHORE ÉCRITE SPONTANÉE

#### 3.1. Source des prétendus « aphorismes »

##### 3.1.1. Aphorismes en citations

Parmi les anaphores déviantes que nous avons collectées (19), les expressions dites « aphoriques » (voir plus haut 2.1.3 et n. 14) tiennent une place importante. Caractéristiques d'une expression non surveillée, elles révèlent la nature déictique du mode de production de la référence, laquelle embraye sur les « contenus de pensée » de l'encodeur plutôt que sur une mémoire discursive élaborée dans une perspective contractuelle (2.2.2).

On signalera d'abord l'influence que peuvent exercer certaines situations d'écriture sur la production d'énoncés « aphoriques ». Par exemple, si l'on propose à des élèves de rédiger à partir d'images ou de bandes dessinées, il faut s'attendre à rencontrer des renvois déictiques à un référent iconique qu'ils n'auront pas jugé utile de médiatiser par le biais du contexte verbal. Ainsi, dans un récit d'après bande dessinée :

(20) « Il faudrait peut-être que je commence par pratiquer le tennis » réfléchit notre ami Georges devant le détestable miroir qui reproduisait devant lui l'image d'un homme vieux aux hanches trop larges.

Le tennis est un sport qui demande un uniforme respectable et en une demi-heure notre héros sortit du magasin complètement transformé... (Étudiant, FLE ; le magasin est « connu », car représenté sur l'image).

(19) Seule une partie du corpus est examinée ici. Voir d'autres extraits de copie et d'autres commentaires chez Reichler-Béguelin, 1988. Je remercie toutes les personnes qui m'ont obligeamment fourni des exemples, souvent assortis de réflexions dont j'ai tiré grand profit : il s'agit notamment d'A. Berrendonner, M. Denervaud, J. Jespersen, B. Perregaux.

Souvent aussi, une expression référentielle se retrouve dépourvue de référent contextuellement validé du simple fait d'avoir été coupée de ses conditions de production : le cas est courant dans les citations, directes ou non.

(21) Cette surenchère extra-conjugale menacera-t-elle la couronne? Les « buckinghammologues » ne perdent pas leur flegme. « On assistera au retour du badinage amoureux pratiqué par certains monarques, au demeurant fort respectables, avant la période victorienne.

*Ces favorites* valent mieux quand même qu'un divorce, et permettent une vie sociale normale », estime Norman Stone, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Oxford. (*La Suisse*, 26-10-87).

En omettant de reproduire la « première apparition » des *favorites* dans le discours de l'historien, ou en ne la réintroduisant pas de quelque autre façon, le journaliste de *La Suisse* rend l'expression soulignée dépourvue de référent, ce qu'elle n'était probablement pas au départ. Comparez l'extrait de copie commenté par Charolles, 1978, p. 15 :

(22) Ensuite les clowns rentrent dans la cabine et les trois numéros réapparaissent et les spectateurs disaient : « bravo bravo ».

Ensuite le présentateur revint et dit « les petits enfants vous pouvez en prendre il y en a de toutes les couleurs ».

Ici, l'élève a omis de transformer en référent textuel ce qui, dans la situation de production initiale du discours direct, était une évidence perceptive dont la verbalisation n'avait rien d'indispensable. Comme dans beaucoup d'autres cas d'« aphorismes », l'erreur imputable à l'encodeur ne relève pas de la grammaire, mais du respect d'une loi de discours : le « bon usage » des expressions référentielles implique avant tout une capacité de décentration de la part de celui qui écrit, incité à adopter par anticipation le point de vue du décodeur, et à estimer convenablement les connaissances dont celui-ci dispose.

### 3.1.2. Rappel des noms propres

Les « reprises » tout à fait légales opérées à partir de noms propres illustrent bien le rôle que peuvent jouer, pour légitimer une anaphore, certaines conjectures hautement probables, liées en l'occurrence à la forme du signifiant. Ainsi, au tout début de *l'Education sentimentale* de Flaubert, la mention du *Ville-de-Montereau* contribue-t-elle, grâce aux connotations dont le nom propre est porteuse, à valider en mémoire l'existence d'un référent rappelé plus loin par *le navire*.

(23) Le 15 septembre 1840, vers six heures du matin, La Ville-de-Montereau, près de partir, fumait à gros tourbillons devant le quai Saint-Bernard.

Des gens arrivaient hors d'haleine : des barriques, des câbles, des corbeilles de linge gênaient la circulation ; les matelots ne répondaient à personne ; on se heurtait ; les colis montaient entre les deux tambours, et le tapage s'absorbait dans le bruissement de la vapeur, qui, s'échappant par des plaques de tôle, enveloppait tout d'une nuée blanchâtre, tandis que la cloche, à l'avant, tintait sans discontinuer.

Enfin *le navire* partit ; et les deux berges, peuplées de magasins, de chantiers et d'usines, filèrent comme deux larges rubans que l'on déroule.

Cas plus complexe en (24) où, de la forme du nom *Nino Stroschio* on peut certes conclure que celui qui le porte est probablement un *Italien*, mais non qu'il est obligatoirement un *Sicilien* :

(24) Entre deux clients, le coiffeur Nino Stroschio peint. Ses toiles lui ont valu déjà de nombreux articles de presse et plusieurs prix, sans parler des expositions en Suisse et à l'étranger. *Ce Sicilien*, naturalisé suisse, est également un admirateur du président Reagan... (*La Suisse*, 28-1-86).

L'utilisation d'une expression référentielle quelconque impliquant en principe que ses conditions d'emploi sont satisfaites, on assiste ici à une sorte de coup de force présuppositionnel, l'anaphore démonstrative permettant, au même titre que les nominalisations, de « prédiquer sans le dire » (20). Cependant, la reclassification du référent dans (24), de même que son identification dans (23) (voir 3.3.4), prennent appui sur certaines déductions légitimes autorisées par les formes respectives des noms propres mis en mémoire, lesquelles déductions contribuent à l'effet de cohérence textuelle : aucune dissension n'intervient ici entre encodage et décodage.

### 3.1.3. Anaphore de dicto

Dans bien des cas cependant, les anaphores fondées sur un calcul d'implicite se heurtent à des réflexes de censure, en dépit du fait qu'elles soient presque toujours, on l'a dit, faciles à interpréter référentiellement pour peu que le décodeur se donne la peine de reconstituer le raisonnement inférentiel apte à valider, en mémoire discursive, le référent visé (cf. 2.1.2).

Le texte suivant montre, par exemple, une sorte d'anaphore *de dicto*, servant à rappeler non un contenu propositionnel, mais un *acte de langage* réalisé par l'énonciation qui précède :

(25) Il est interdit de faire la lessive après 22 heures. Veuillez vous y conformer.

### 3.1.4. Anaphore sur présupposé

Dans (26) également, l'interprétation du *en* ne peut se faire en fonction du contenu littéral asserté précédemment :

(26) Cette barrière s'ouvrira de nouveau quand l'office en cours sera terminé. Profitez-*en* pour vous recueillir et pour prier. (Cathédrale de Reims).

Ce qui est anaphorisé ici, c'est un *présupposé* véhiculé par le contexte verbal précédent : « Si la barrière *s'ouvrira de nouveau*, alors *elle est actuellement fermée*. Profitez-*en*... » Le présupposé rappelé se confond d'ailleurs en l'occurrence avec une évidence situationnelle.

Dans les deux exemples ci-dessus, où n'intervient aucune infraction logique, une anaphore conceptuelle (« Veuillez vous conformer à *cette interdiction* », « Profitez de *cette circonstance* ») serait de nature à lever toute anomalie, l'anaphore par nominalisation ayant précisément pour fonction de rappeler des présuppositions, alors qu'on attend de la pronominalisation qu'elle s'applique à un segment explicite de l'énoncé.

### 3.1.5. Rappel de sous-entendus

Plus frappants sans doute, les cas d'anaphores opérées à partir de sous-entendus plus ou moins boiteux ou « forcés » :

(27) J'ai été très touché de savoir que j'ai une abonnée à mon journal qui dessine, mais j'aimerais bien *en* recevoir. (*Journal de Johnny le Désossé*, Genève ; cf. plus haut ex. 10).

(20) Selon l'expression de Sériot, 1986, p. 38.

(28) Dans la tête des enfants, il se passe beaucoup de choses, par exemple : on leur lit et ils s'imaginent *le* voir. (Elève, 10 ans ; *le* = « le contenu raconté »).

Les exemples de ce type surviennent plus fréquemment avec les anaphores nominales, moins contraintes que les pronominales :

(29) Il est vrai que lorsque nous lisons, nous ne pensons pas que *cette histoire* est en train de prendre forme, de vivre grâce à nous. (Copie de bac).

(30) La personne qui entrerait dans cet appartement oublierait que le monde existe encore, elle plongerait dans un rêve fabuleux. Dans le couloir, elle serait accueillie avec de la musique [...] puis un jeu de lumière lui rafraîchirait tous les sens. Une grande baignoire ronde, pleine de sirènes, l'attendrait après l'entrée. Après *ce bain relaxant*, le bar dans le jardin plein de plantes exotiques serait à sa disposition. (Etudiant, FLE).

Il est remarquable que les exemples (28) et (29) soient tous les deux fondés sur un calcul inférentiel du genre : « Si on lit, alors il y a quelque chose de raconté, une histoire ». Toutefois, dans (29), le décodeur est en mesure d'invoquer une infraction logique : en effet, le fait de lire n'implique pas *forcément* qu'il s'agisse d'une histoire, pas plus qu'en (30), la présence d'une baignoire n'entraîne *obligatoirement* qu'on y prenne un bain. Quant à (28), si la logique y est sauve, la pronominalisation dont fait l'objet le sous-entendu rappelé (« le contenu raconté » → *le*) contribue à produire un effet de cryptage, mal toléré à la lecture.

### 3.1.6. Rappel d'énonciateur ou d'énonciataire implicites

Selon un procédé déductif similaire à ceux que mettent en cause les exemples précédents, les scripteurs s'octroient fréquemment le droit, après un discours direct, d'anaphoriser l'énonciateur non mentionné de ce discours, dont celui-ci présuppose pourtant pragmatiquement l'existence :

(31) J'entends souvent dire : « La télé ne passe que des navets » : mais *ces mêmes grincheux* n'ont pas la loyauté d'applaudir quand on diffuse un beau film. (Courrier de *Télé 7 Jours*, 4.2.84).

Dans l'exemple suivant, il s'agit non de l'énonciateur, mais du destinataire, évoqué sur le mode de l'anaphore associative :

(32) Combien de fois entend-on : « Moi, si j'étais vous...? »  
Tout le monde veut se mettre à la place de *la personne*, sans y réussir et simplement parce qu'ils ne saisissent pas ses sentiments. (Copie de bac).

Il se peut aussi qu'il n'y ait aucun discours direct, mais seulement mention d'un discours quelconque :

(33) (Début d'article) Un feuillet « tous ménages », puis un pamphlet dans une « Tribune libre » de « La Gruyère » accusaient en novembre 1985 le syndic de Gumefens de mélanger intérêts communaux et privés sans négliger ses intérêts commerciaux.

C'est le moyen utilisé par *ce citoyen* pour dénoncer la politique communale qui favorisait les affaires de la Société de laiterie, de la famille du laitier et, au passage, celles du laitier et du syndic, parents par alliance.

Parallèlement, *l'accusé* se plaint que sa requête pour un terrain d'aisance autour de sa propriété n'ait pas été satisfaite. (*La Liberté*, automne 86).

Dans ce texte curieux, *ce citoyen* (qui est aussi *l'accusé*) est semblé-t-il anaphorisé en tant qu'auteur du feuillet « tous ménages » et du pamphlet menaçant...

### 3.1.7. Rappel d'actants implicites

De façon analogue, la présence d'un nom d'action ou d'un infinitif peut entraîner le « rappel » illicite d'un actant zéro, indéterminé :

(34) A cette époque, le choix d'un métier et de ce fait l'enseignement nécessaire à acquérir la formation dépendait de sa condition sociale. (Copie de bac).

(35) Fréquemment, le matin, on constate que des auxiliaires féminines de la police arrêtent des vélomoteurs. Or, un professeur écrivait récemment à la rédaction, se plaignant que de nombreux élèves arrivaient en retard prétextant, à tort parfois à raison souvent, des contrôles tracassiers dix minutes avant le début des cours. Même si quelques malins saisissent ce prétexte pour flâner encore un peu, il n'en demeure pas moins vrai que ces agissements policiers sont fréquents et posent parfois des problèmes. Ne pourraient-ils pas faire leur travail à d'autres moments de la journée? A la fin de la journée par exemple? (Journal d'annonces, Fribourg ; renvoi à l'actant supposé par *agissements* (21) ; on a perdu de vue les *auxiliaires féminines de la police* qui auraient entraîné un accord au féminin).

Parfois, l'actant évoqué est même dépourvu de tout support grammatical :

(36) Le 11 janvier 1986 au train 459 entre Bretaye et Villars, une veste de skis blanche a été souillée, selon des dires *du voyageur*, par un siège de la composition n° 31. (Journal d'annonces, Fribourg ; à noter que *du propriétaire* fournirait une anaphore associative tout à fait normale à partir de *veste*, alors que la mention d'un *train* ne suffit pas à valider en mémoire un référent potentiel *voyageur* : comparer l'ex. 9) (22).

### 3.1.8. « Rappel » d'un actant collectif indéterminé

La référence à un actant collectif indéterminé se traduit souvent par l'utilisation d'un *ils* générique, sans ancrage contextuel :

(37) A New York, j'ai roulé, comme des centaines d'autres cyclistes, sans aucun problème alors qu'à Genève, je n'ose plus enfourcher mon vélo.

Dans le centre de Genève, pour traverser une rue, il faut se faufiler entre les voitures garées à tous les croisements. A New York, ceux-ci sont dégagés. Est-ce à dire que là-bas *ils* sont meilleurs que nous? (*La Suisse*, 6-5-87).

Le cas se produit tout particulièrement quand le référent représente dans l'esprit du sujet parlant une entité hostile et plus ou moins innommable, objet d'un refoulement :

(38) Quand donc cessera-t-on de considérer M<sup>me</sup> Kopp et M. Arbenz comme des gens de mauvaise foi, mal intentionnés, dissimulateurs, sans pitié, et j'en passe?

Certains, toujours les mêmes, mettent systématiquement en doute leurs propos, laissent sous-entendre qu'ils ne disent pas la vérité. Dans quel but le feraient-ils, s'ils n'avaient pas de motifs suffisants pour le renvoi de ce M. Maza? Est-il dans l'intérêt de cette personne que toute son histoire et les motifs de son expulsion soient publiés, étalés dans la presse? Ce serait, à mon avis, le moyen le plus sûr pour que les portes qui pourraient s'ouvrir — et il semble qu'il n'y en a déjà pas tant — demeurent fermées.

On a trop tardé, oui, on a fait preuve d'un trop grand laxisme, oui. Mais il ne faut pas oublier que ce n'est pas nous qui sommes allés *les* chercher. Et les atermoiements et autres palabres n'arrangeront rien. (Courrier de *La Suisse*, texte intégral).

(21) A moins qu'il n'y ait une sorte de syllepse sur *policiers*, introduit comme adjectif et réextrait comme substantif? Voir plus bas sous 3.1.10.

(22) Pour un commentaire plus approfondi de cet exemple, voir Berrendonner, 1986.

Dans ce texte, l'accès au référent de *ils* n'est possible qu'aux initiés, à ceux qui connaissent l'importance, dans le contexte politique suisse, du débat autour de l'accueil et du renvoi de nombreux *réfugiés* politiques. Utilisé stratégiquement, l'« aphorisme » est alors susceptible de servir d'auxiliaire aux procédures allusives du discours xénophobe.

### 3.1.9. Conséquences au décodage

Dans tous ces exemples, le lecteur qui censure l'anaphore refuse de coopérer, soit que l'inférence nécessaire à l'identification du référent lui soit inaccessible (cf. ex. 38), soit qu'elle lui demande un calcul jugé coûteux (27, 28, 33...), soit qu'elle enfreigne une règle de logique naturelle (29, 30). En se détournant de l'identification « inférentielle » voulue par l'encodeur, il peut même arriver que le lecteur se rabatte sur une interprétation exophorique absurde ; d'où les « perles » plus ou moins fines comme :

(39) Une garde-barrière qui oublie de *la* fermer.

(40) Allocataire familial, je voudrais savoir pourquoi on me *les* a coupées (23).

Incité de son côté, par une sorte d'altruisme socio-communicatif, à anticiper sur les conditions de réception de son texte, le scripteur rattrape parfois *in extremis*, grâce à une relative surajoutée, une expression référentielle qui risquait de rester opaque au lecteur :

(41) J'ai sous les yeux le journal étranger « Le Monde » du 5 juillet 1986. Cette page, qui a retenu votre attention (cf. « La Suisse » du 6 juillet, page 27), émise par un parti politique, ne précise pas quelle est la nation aussi « privilégiée ». (Courrier de *La Suisse*, 14-7-86).

### 3.1.10. Anaphore sur syllepse

Un symptôme supplémentaire des libertés que le sujet est susceptible de prendre, à ses risques et périls, à l'égard de la mémoire discursive construite par son propre texte, est fourni par les cas d'anaphore « sur syllepse », où un segment est anaphorisé avec un autre nombre, un autre genre, ou dans une autre signification que celle qu'il avait en première apparition (cf. ex. 3 et 4).

Très semblables, dans leur mode de production, aux faits étudiés plus haut, ces phénomènes peuvent être considérés comme des cas limites d'« aphorismes ». Car même si un référent a été validé par le contexte discursif, c'est avec un contenu plus ou moins dévoyé qu'il est réextrait de la mémoire discursive, la question étant de savoir si la transition du contenu initial au contenu anaphorisé constitue une implication légitime ou non. A ce titre, « licences d'écrivains » et « fautes d'élèves » semblent bel et bien obéir aux mêmes mécanismes d'encodage, comme on peut le voir en comparant (42) à (43) (syllepses du nombre), et (44) à (45) (syllepses « générique/particulier ») : le crédit dont bénéficie le scripteur n'est probablement pas sans influence sur la façon dont sont reçus, par la norme sociolinguistique, ces différents exemples (24).

(42) Je ne saurais dire avec quel beau courage le peuple belge supporte cette situation angoissante. *ils* sont terriblement gênés dans leur industrie et dans leur commerce (G. Duhamel).

(23) Comparer ces deux exemples à (18) et (19), où l'interprétation « interne » était au contraire préférentielle lors du décodage.

(24) Pour d'autres exemples et un commentaire plus détaillé, cf. Reichler-Béguelin, 1988.

(43) Une majorité silencieuse est une majorité qui ne prend pas part aux choses de la société à laquelle *ils* appartiennent. (Examen d'entrée en Faculté, Genève, cas censuré ; noter, par ailleurs, la proximité de ces deux exemples avec 36 et 37).

(44) Traversée de deux importants oueds, arrêt au bord du premier, à l'ombre, après traversée du gué à cheval ; l'eau *lui* vient au ventre. (Gide, *Voyage au Congo*).

(45) Je dirai que je connais bien le grillon parce que j'ai eu une fois, il n'y a pas mal de temps, l'opportunité de passer toute la nuit avec *lui* dans mon sac de couchage. (Etudiant, FLE ; cas censuré).

A noter que pour les syllepSES de genre, tous les exemples ne reposant pas sur un trope sont, semble-t-il, disqualifiés : voir (47) et (48) vs (46) :

(46) La pauvre Barbe-Bleue se doutait bien de quelque chose, mais *il* ne savait pas de quoi. (A. France).

(47) Ma première subdivision nous semblera peut-être inexistante. Elle contient toutes les personnes qui [...] ont un tel ennui qu'*ils* ne s'en rendent même plus compte. (Copie du bac ; on constate souvent cette réticence à reprendre au féminin, cas marqué de l'opposition de genre, un substantif sémantiquement non marqué, synonyme de *les gens*).

(48) Il y avait plusieurs petites maisons. Je me demandai à quoi *ils* pouvaient bien servir... (Elève 5<sup>e</sup> ; l'appellation usuelle des *maisons* dont il est question est : *les préfabriqués*).

Loin de représenter de vulgaires fautes d'accord, les exemples (47) et (48) montrent bien l'instabilité des dénominations pouvant être attachées au référent dans la conscience de l'encodeur qui, encore une fois, opère déictiquement plutôt que contextuellement.

### 3.2. Instances thématiques et contrôle des expressions anaphoriques

#### 3.2.1. Stratégies d'interprétation des anaphoriques et identification du thème contrôleur

Cas inverse de celui où le référent ne figure pas officiellement en mémoire discursive, l'ambiguïté référentielle intervient quand *deux interprétants potentiels* y sont inclus, se disputant le contrôle d'un anaphorique donné. On a là avec les « aphorismes » une des sources les plus fréquentes de malformations textuelles dans les textes écrits divers (25) :

(49) Eric B., 28 ans, Genevois, avait rendez-vous avec sa victime, Carlo B. *Il lui* devait une somme de 100 F pour une livraison de haschisch. (*La Suisse*, 26-3-87 ; double équivoque).

Les psycholinguistes (26) ont mis en évidence deux stratégies possibles d'interprétation des anaphoriques : par « conservation de rôle » d'une part (rappel du sujet syntaxique, souvent confondu avec l'actant principal), par « proximité » d'autre part (rappel du dernier SN introduit dont les caractéristiques grammaticales sont congruentes). Exemples :

(50) Pierre a perdu son grand-père. *Il* en est très affecté. (Conservation de rôle).

(51) Pierre a perdu son grand-père. *Il* est décédé à plus de quatre-vingts ans. (Proximité).

(25) Voir déjà l'excellent exemple relevé par Halté et Petitjean, 1978, pp. 64-65.

(26) Voir Bronckart, Kail, Noizet (éd.), 1983, 2<sup>e</sup> partie : « Le traitement de la coréférence ».

Il faut relever toutefois que dans le cadre d'une analyse de type informationnel, telle que celle qui a été développée par la « perspective fonctionnelle » de l'Ecole de Prague, les structures comme (50) sont à la base des schémas textuels à thème constant, celles comme (51) fournissant les schémas à thématisation linéaire (27). On peut dire que dans les deux cas, il y a en fait coréférence au thème ; simplement, le thème (au sens de « ce dont il est question », de « point de départ de l'énoncé ») est stable en (51), alors qu'il change d'une phrase à l'autre en (52).

Le choix de l'une ou de l'autre stratégie d'interprétation des anaphoriques se confond donc avec la reconnaissance d'une structure textuelle à thème fixe ou d'une structure à thème évolutif, et dépend étroitement, comme le montrent (50) et (51), du contexte sémantique général.

### 3.2.2. Sources de quelques ambiguïtés référentielles

L'utilisation des procédés anaphoriques suppose ainsi, du point de vue de l'encodeur, une aptitude tantôt à maintenir, dans la mémoire discursive, un thème privilégié, ou saillant, comme contrôleur des anaphores, tantôt à changer de thème sans négliger les interférences possibles de certains facteurs sémantiques dont l'inventaire reste à entreprendre (28).

Par exemple, il semble que la présence d'un connecteur argumentatif soit particulièrement apte à assurer le maintien d'un thème fixe, ainsi dans le fragment suivant où l'on n'est pas tenté d'interpréter *Elles* par proximité :

(52) Un Européen sur quatre est frappé à un moment de sa vie par le cancer, et les tumeurs malignes viennent au second rang des causes de mort après les maladies cardio-vasculaires. *Elles* sont en effet responsables d'environ 30 % de la totalité des décès chez les hommes et de 40 % chez les femmes pour la tranche d'âge 35-64 ans. (Brochure *Contre le cancer*, Genève, 1987).

Confronter les énoncés suivants, qui présentent au contraire une difficulté de décodage liée à un changement de thème inattendu étant donné le contexte argumentatif :

(53) Lorsque deux parents débordent d'activité, ils ne songent pas que leurs enfants sont livrés à eux-mêmes. *Ils* sont donc très influencés par le milieu qui les entoure et sont souvent en contact avec d'autres enfants dans la même situation qu'eux. S'ils ne sont pas capables de trouver des activités enrichissantes, que leur reste-t-il? (Copie de bac).

(54) G.-E. Clancier présente un poème compact en prose. *Il* possède pourtant six parties bien distinctes, chaque fois ponctuées par un point. (Copie bac, début ; en plus, *compact* est tout à fait insuffisamment marqué comme focus dans la première phrase).

Par ailleurs, il apparaît que l'introduction d'un actant marqué [+ humain] en position syntaxique de sujet tend à détrôner un thème-contrôleur [- humain] et [- animé], déclenchant une équivoque non souhaitée :

(55) Le poste est hors d'usage. Albert est mort et je ne peux plus *le* réparer. (P. Ferran, *Les perles du courrier administratif*.)

(27) Sur ces notions maintenant bien connues, je me permets de renvoyer sans autre commentaire à Halté et Petitjean, 1978, et surtout à Combettes, 1978 et 1983.

(28) Segui et Kail, 1984, ont notamment mis en lumière, par des procédures expérimentales, l'influence de la « valence causale » de certains verbes, qui oriente l'interprétation du pronom théoriquement susceptible de reprendre ambiguëment soit un sujet, soit un objet : ainsi, dans une structure comme « X impressionne Y parce qu'il... », le pronom sera spontanément rapporté à X, alors que dans « X envie Y parce qu'il... », le pronom sera préférentiellement considéré comme coréférent de Y.

(56) Le biberon doit être tenu propre : quand l'enfant a bu, on *le* dévisse et on *le* place sous le robinet.

Difficile, à l'inverse, de se débarrasser d'un thème-contrôleur [+ animé] et [+ humain] :

(57) Le Président de la Cour d'Assises disparaît sous le plancher : *il* était pourri. (L'interprétation de *il* « par conservation de rôle » permet l'actualisation de la syllepse sur *pourri*).

(58) Les louvetiers faisaient tout pour écarter les loups mais *ils* étaient têtus et surtout, ils avaient faim. (Elève, 5<sup>e</sup> ; le correcteur a noté : « qui ? précisez »).

Il semble pourtant que la position syntaxique joue un rôle déterminant : même [+ animé] et [+ humain], un SN en situation de dépendance accédera difficilement au rôle de contrôleur ;

(59) Le dentier de la grand-mère ne tenant plus, faut-il vous *l'*envoyer à la consulte ?

(60) Pour leur baptême de l'air, les 170 vaches et 30 bœufs achetés par les Chinois à des éleveurs Ouest-Allemands sont accompagnés par deux vétérinaires chinois et une interprète pour *leur* permettre de se faire comprendre de l'équipage Ouest-Allemand de l'avion. (*Le Dauphiné Libéré*, 5-83, cité par A. Grall, *Petit Bêtisier de la Presse*, Ramsay).

(61) Souvent même l'humour est voulu par l'écrivain car en amusant le lecteur *il* arrive à mieux lui faire comprendre ses idées. (Copie de bac).

A noter, dans (60) et (61), le statut thématique « faible » du complément d'agent, contrastant avec le rôle saillant qui lui serait dévolu en tant que sujet dans une tournure active :

(61') Souvent même l'écrivain recherche l'humour car en amusant le lecteur *il* arrive à mieux lui faire comprendre ses idées.

Il est clair que cet éventail, très partiel, devrait être complété par une enquête plus large sur les différents phénomènes susceptibles de garantir ou de modifier le statut de thème-contrôleur d'une instance validée en mémoire discursive. L'étude des équivoques révèle en tout cas que le décodeur sanctionne sans beaucoup d'indulgence un énoncé qui le contraint à revenir sur une première interprétation absurde, même si l'interprétation cohérente est à portée de main. Quant à l'encodeur, ses stratégies de rappel révèlent souvent à son insu la hiérarchie selon laquelle s'ordonnent pour lui les instances thématiques : c'est du moins l'explication qui se présente devant les cas extrêmement fréquents où des opérateurs anaphoriques comme *celui-ci* ou *ce dernier*, spécialisés pour le rappel « par proximité », sont utilisés en dehors de la norme. On se bornera à citer deux exemples :

(62) Concernant la révision de la loi sur l'asile, le Conseil fédéral demande au peuple une délicate prise de conscience.

Toutefois, après lecture de l'avis de *ce dernier*, l'on s'aperçoit qu'il y aura moins de place pour les agents déstabilisateurs et une plus grande entraide pour les vrais réfugiés... (*La Suisse*, 28-3-86 ; *ce dernier* = *le Conseil fédéral*).

(63) Madame R., 37 ans, demeurant dans une caravane avec M.G., 40 ans, était occupée à vider un poulet lorsque *ce dernier*, pris de boisson, chercha querelle à sa concubine et lui donna un coup de poing au visage. (*Le Dauphiné Libéré*, 5-75, cité par A. Grall, *Petit Bêtisier de la Presse*).

Dans ces extraits, on peut supposer que l'expression référentielle sert à rappeler le dernier thème saillant et non simplement le dernier contrôleur potentiel introduit en mémoire.

### 3.3. Prédétermination : *le* vs *ce* et structuration de la mémoire discursive

#### 3.3.1. Typologie des anaphores, particularités distributionnelles de *le* et *ce*

On a coutume de classer les anaphores autres que pronominales selon les relations sémantiques qu'entretiennent les unités lexicales impliquées, ce qui revient à distinguer :

- Les anaphores strictes ou fidèles (... *un soldat... Ce/Le soldat*) ;
- Les anaphores infidèles (... *un soldat... Cet/L'homme..., Ce/Le militaire..., Cet/L'individu*) qu'on classe (très grossièrement) en reprises par hypéronyme ou nom générique, reprise par synonyme ou quasi-synonyme, reprises par « nom de qualité », auxquelles s'ajoutent les anaphores conceptuelles (*Il s'est décidé pour la médecine. Ce/Le choix est judicieux*) ;
- Les anaphores par association (... *une maison... Le toit... les fenêtres... etc.*, voir ex. 6) (29).

Il a été maintes fois remarqué que le prédéterminant *ce* était impossible dans l'anaphore associative, alors que *le*, de son côté, semblait difficilement acceptable en anaphore fidèle immédiate d'un SN indéfini :

- (64) J'ai vu une voiture. *Cette voiture* roulait vite.  
? J'ai vu une voiture. *La voiture* roulait vite (30).

A moins toutefois qu'on ait affaire au rappel contrastif d'un SN coordonné, auquel cas *le* devient nettement préférable :

- (64') J'ai vu un camion et une voiture. *La voiture* roulait vite.  
? J'ai vu un camion et une voiture. *Cette voiture* roulait vite.

Ces particularités distributionnelles des prédéterminants *le* et *ce* sont en général prises pour point de départ quand il s'agit d'explicitier leurs valeurs sémantico-logiques respectives (31).

#### 3.3.2. Valeur des critères de distance et de coordination

Cependant, les critères de « distance » et de coordination, tels qu'ils sont habituellement formulés, ne sont pas entièrement concluants (32), et l'examen des textes authentiques ne permet de les vérifier que de manière partielle. Voici par exemple un cas de reprise proche et pourtant non contrastive en *le N* (65), puis une reprise par *ce N* après coordination (66), toutes deux au demeurant fort acceptables.

- (65) Depuis une heure trois quarts un gros monsieur parlait. Devant *le gros monsieur* il y avait un pot à eau et un verre à dent sans la brosse... (Prévert, *Contes pour enfants pas sages*).
- (66) Dans la pièce presque vide, il y avait un Degas, un tapis de haute laine et une chaîne Hi-Fi. *Ce Degas* me rappelait quelque chose. (D'après une copie d'étudiant).

(29) Cf. Blanche-Benveniste et Chervel, 1966, et, avec une terminologie différente, Wilmet, 1986, p. 164.

(30) Cet exemple, dû à Blanche-Benveniste et Chervel, 1966, p. 9, est rediscuté notamment par Kleiber, 1986a.

(31) Il n'est nullement question ici de s'entamer un débat sur cette question qui a passionné récemment bon nombre de linguistes. Voir notamment Corblin, 1983, 1985, 1987 ; Kleiber, 1981, 1983, 1983a, 1984, 1986a ; Furukawa, 1986 ; Marandin, 1986 ; Wilmet, 1986.

(32) Dans le même sens, lire Corblin, 1983.

En outre, on a tendance à oublier que de nombreux contextes permettent l'utilisation aussi bien du défini que du démonstratif, ce qui montre bien que les conditions superficielles d'apparition du contrôleur dans la linéarité du discours ne jouent pas un rôle aussi fondamental que celui qu'on est tenté de leur conférer. En (67) par exemple, il ne semble pas qu'une anaphore démonstrative serait moins acceptable que la définie :

(67) (Histoire de chaussures). Mais voilà qu'un beau matin une vendeuse les sortit de leur boîte pour les essayer à une dame. *La dame* les mit, fit quelques pas avec... (P. Gripari, *Le gentil petit diable et autres contes de la rue Broca* ; *Cette dame* irait aussi).

Il arrive d'ailleurs constamment que *le* et *ce* alternent dans un texte, rappelant un référent textuel identique :

(68) Il était une fois une veuve qui avait deux filles ; l'aînée lui ressemblait si fort et d'humeur et de visage, que qui la voyait voyait *la mère*. Elles étaient toutes deux si désagréables et si orgueilleuses qu'on ne pouvait vivre avec elles. La cadette, qui était le vrai portrait de son Père pour la douceur et pour l'honnêteté, était avec cela une des plus belles filles qu'on eût pu voir. Comme on aime naturellement son semblable, *cette mère* était folle de sa fille aînée... (Perrault, *Contes*).

### 3.3.3. Problèmes de prise en charge

Dans un exemple comme (68), défini et démonstratif permettent en fait de convoquer un même référent à deux niveaux différents de la mémoire discursive, donnant par là-même des indications sur la façon dont celle-ci est structurée. *La mère* rappelle le référent pour ainsi dire associativement, par rapport à la cellule familiale qui l'inclut, ou, mieux, par rapport à l'ensemble des rôles, des places d'actant mis en jeu dans le texte. C'est la dénomination « mère » qui est distinctive (par opposition à *filles*, *aînée*, *cadette*).

Au contraire, le syntagme démonstratif *cette mère*<sup>N'</sup> indique qu'une propriété distinctive quelconque, à chercher dans les conditions de production du discours — dont le contexte verbal immédiat — extrait *une mère* de la classe des mères possibles (33).

Véritable déictique, *ce N* est assumé énonciativement par un « sujet de conscience », tantôt confondu avec les partenaires de l'interlocution, tantôt instancié dans la micro-structure discursive elle-même (34) ; *le N* marque au contraire une prise en charge assumée de manière plus « lointaine », par le biais d'un cadre de validation (35) antérieur au texte (anaphore associative), ou établi à un niveau macro-structurel (rappel des référents en tant que rôles du récit, saisis comme les parties d'un tout).

(33) Il n'est pas rare que l'univers de quantification (*les N*) où le syntagme démonstratif prend sa valeur soit explicité par le contexte verbal, ainsi dans l'extrait suivant :

Il était une fois une fée, une gentille petite fée, qui vivait dans une source, pas très loin d'un village. Vous savez, n'est-ce pas, que la Gaule autrefois n'était pas chrétienne, et que nos pères les Gaulois adoraient *les fées*. A cette époque, les gens de ce village adoraient *cette fée-là*. (P. Gripari, *Le gentil petit diable et autres contes de la rue Broca*). Sur le caractère partitif de la quantification assurée par *ce N*, voir Kleiber, 1984, p. 65.

(34) La notion de point de vue est heureusement invoquée par Marandin, 1986, dans ses observations sur le fonctionnement des syntagmes démonstratifs. Voici un cas où *ce N* exprime de manière particulièrement nette le point de vue d'un personnage :

La fondation est animée par Henri Gaspoz, retraité de l'Etat du Valais, qui tout enfant, connut Rainer Maria Rilke à Muzot. Le poète avait pris en affection *ce gosse* qui venait désherber son jardin, lui couper du bois et porter ses colis à la poste de Sierre. (*La Suisse*, 28-10-87).

(35) En lui donnant un sens un peu personnel sans doute, j'emprunte la notion de « cadre de validation » à Kleiber, 1986a.

Comparer, dans (70), les SN coréférentiels soulignés ; les démonstratifs *cette proie*, *cette chose vivante* servent visiblement à exprimer le point de vue du dragon sur sa victime, alors qu'avec *le jeune imprudent*, *le jeune homme*, le référent est de nouveau saisi comme instance du récit (36).

(70) A ce moment précis, Pipo le dragon se réveille : une voix douce et timide répète les paroles qu'il disait dans son rêve :

« Je viens te délivrer! Je viens te délivrer! »

Pipo relève la tête. Il fait déjà grand jour. A quelques pas de lui s'avance un jeune soldat, tout seul, les mains nues, sans défense :

« N'aie pas peur, Tarabistrakoum! N'aie pas peur, gentil dragon! Je viens te délivrer... »

Devant *cette proie* qui vient s'offrir d'elle-même, Pipo le dragon redevient bête féroce. Il a tout oublié : ses remords, sa tristesse, son envie de mourir. Il a même oublié la princesse Popi. Il ne pense plus qu'à tuer *cette chose vivante*. Il se relève, tout excité, grondant, se dandine et piétine afin de se dégourdir, puis il se précipite sur *le jeune imprudent*. Celui-ci crie, recule et roule de côté.

Emporté par son élan, Pipo le dépasse de plusieurs mètres. Il freine alors, fait volte-face, revient, regarde, renifle... mais *le jeune homme* a disparu.

(P. Gripari, *Le prince Pipo*).

Une explication semblable rend compte de nos exemples (65) et (66), et s'étendrait sans doute aisément aux emplois situationnels également (*Donne-moi ce livre, voilà le facteur*).

Les caractéristiques énonciatives des rappels par *le* et *ce* permettent à mon sens de comprendre pourquoi (64'') semble nettement plus acceptable que l'exemple (64) communément invoqué par les linguistes :

(64'') Il vit une voiture. *La voiture* roulait vite.

(64)? J'ai vu une voiture. *La voiture* roulait vite.

Dans (64), passage de *discours* au sens benvenistien, le fait qu'énonciateur et actant principal soient présentés comme confondus bloque, en l'absence de tout contraste notionnel, le dédoublement de l'instance valdante qui serait nécessaire pour permettre un rappel autre que déictique. Dans un *récit* à la troisième personne au contraire (64''), le rappel de *une voiture* pourrait certes être mis à la charge du personnage (on aurait alors *Cette voiture*), mais il peut aussi être opéré, au niveau des instances macro-structurelles, par un narrateur distinct, assumant le fait qu'il s'agit de la *seule* « *voiture* » *pertinente* dans le récit : d'où le défini. La question de la présence, dans ce type de texte, d'un contraste notionnel explicite, devient dès lors secondaire, comme le montrait déjà l'exemple (65).

### 3.3.4. Emplois déviants

On a vu sous 3.1 que les erreurs liées à l'emploi des SN démonstratifs dans les textes d'élèves se ramènent massivement à un problème de dissension sur le caractère validé ou non du référent dans la micro-structure considérée. L'emploi des SN définis, non soumis à la contrainte de « présence »

(36) C'est ainsi que les syntagmes définis servent rituellement au marquage séquentiel du changement d'énonciateur dans les dialogues :

... dit *la vieille femme*.

... dit *le dragon*.

... reprit *le soldat* (etc.).

d'un référent textuel, prête beaucoup moins à controverses. Toutefois, outre nos exemples (20), (32), (36), voici un cas intéressant d'anaphore définie qui a fait l'objet d'une censure dans une copie d'élève :

(71) Mon père vit des points noirs. Il se dépêcha de couper *les morilles* avec son opinel (Elève, 10 ans).

Il semble qu'ici, l'anaphore démonstrative, épousant les avatars perceptifs du personnage mis en scène (le *père*), aurait été de nature à atténuer l'audace du court-circuit provoqué par le fait qu'un référent, introduit en mémoire sous le nom de « points noirs », en soit rappelé sous le nom de « morilles ». Comme le montre bien Corblin (1983, p. 123), l'anaphore démonstrative se prête à « reclassifier » le référent, alors que l'anaphore définie, à rôle « identifieur », impose une plus grande congruence sémantique entre unité lexicale mise en mémoire et unité lexicale servant au rappel (comparer l'ex. 24, où *Le Sicilien* serait franchement mauvais).

D'autres erreurs, que nous avons rencontrées dans des copies de non-francophones, touchent plutôt au non-respect du présupposé existentiel d'unicité/totalité (37) qui caractérise le sémantisme de l'article défini en français. Un exemple parmi d'autres :

(72) Les recherches récentes faites en Allemagne révèlent que de la capucine on peut extraire le tromatyl, le premier antibiotique à usage interne issu d'une plante et non d'une moisissure. Son usage présente donc l'avantage de laisser intacte la flore intestinale.

*Le végétal* est un excellent remède pour les affections des bronches et des poumons... (Etudiant, FLE ; *le végétal* rappelle la *capucine*).

Comme rien ne porte à penser que ce texte ne mette en scène qu'un seul et unique référent potentiel méritant le nom de *végétal*, la langue demande ici une anaphore démonstrative *ce végétal*, extrayant la « capucine » de la classe des végétaux dont ses propriétés antibiotiques, en cause ici, la distinguent. En outre, le démonstratif permet, contrairement au défini, d'empêcher une lecture générique, non référentielle, du SN servant au rappel.

## 4. CATAPHORE ET CONSTRUCTION DU SAVOIR PARTAGÉ

### 4.1. L'interprétation cataphorique n'est pas préférentielle

Dans le cas le plus banal, la référence contextuelle a lieu à partir du savoir déjà validé, et l'interprétant précède l'expression référentielle (anaphore). Il arrive cependant, dans des conditions que nous allons préciser, que référence soit faite à du savoir non encore validé, et que l'interprétant de l'expression référentielle ne soit fourni qu'*a posteriori* : c'est la cataphore, qui introduit, du point de vue du destinataire, un suspens interprétatif dont la gestion n'est semble-t-il pas toujours facile (38). L'identification cataphorique d'une expression référentielle n'intervient probablement que si aucun contrôleur potentiel n'est fourni par le contexte précédent : c'est du moins ce que suggèrent les deux exemples suivants.

(37) Voir Ducrot, 1980, p. 237-238.

(38) Voici par exemple une structure cataphorique qui m'a été présentée comme une « faute » par un enfant de 9 ans qui, la rencontrant par hasard, n'avait pas su interpréter *elles* :

(Il est question de six frères). A mesure qu'*elles* se présentaient sur leur chemin, ils prirent des routes différentes en se souhaitant bonne chance... (*Contes et légendes de Bretagne*).

(73) [...] La complicité de Falstaff et du public. Dès qu'il prend conscience de leur nombre, Falstaff parade devant les spectateurs, jouant son rôle de vedette populaire. (Mémoire de licence ; le correcteur a suggéré de remplacer leur nombre — cataphorique — par sa présence — anaphorique —, ce qui est significatif d'un décodage spontanément régressif de l'expression référentielle).

(74) (Titre) Tribunal correctionnel d'Avignon  
Le chien aboyait trop, il tire sur son maître

(Le Provençal ; encodé cataphoriquement, le pronom il est toutefois susceptible d'une interprétation préférentielle et amusante comme rappel anaphorique de Le chien).

Tout en servant de pivot cataphorique à un constituant détaché à droite, il arrive assez souvent d'ailleurs qu'un pronom rappelle en même temps anaphoriquement une information déjà validée :

(75) Trois vins blancs, c'est trop. D'abord parce que cela ne lui arrivait pour ainsi dire jamais, seulement à la naissance de ses enfants. Il en avait huit, des enfants. Il en attendait un neuvième. (Simenon ; le détachement à droite fonctionne ici comme une mention redondante d'information déjà en mémoire).

#### 4.2. Liage en cataphore

En syntaxe phrastique, le pronom cataphorique peut être une forme liée, au sens de ce qui a été dit plus haut, sous 2.3.2. Exemple :

(76) Lorsqu'il<sub>i</sub> est malade, mon voisin<sub>i</sub> m'appelle.

Les cataphores de ce type-là découlent semble-t-il d'une inversion de structure phrastique à anaphore liée, inversion permettant de modifier les relations de thématisation/focalisation entre principale et subordonnée. Comparer (76), où mon voisin m'appelle est, à l'écrit du moins, en position focalisée, à (76'), où lorsqu'il est malade porte l'information maximale pertinente, focalisée (39) :

(76') Mon voisin<sub>i</sub> m'appelle lorsqu'il<sub>i</sub> est malade.

Voici un cas de rendement différent de la cataphore liée, permettant de placer en fin de phrase un constituant sujet particulièrement long :

(77) Ils ont eu froid les deux jeunes jumeaux hollandais qui se sont perdus avant-hier soir au-dessus de Crans-Montana. (La Suisse, 4-2-86, début d'article).

Dans ces exemples ressortissant au liage, il y a des raisons de penser que l'antéposition du pronom, résultant d'une permutation de syntaxe phrastique purement interne, n'affecte pas fondamentalement le traitement cognitif de la séquence. En d'autres termes, de même que dans l'anaphore liée, l'attribution de la coréférence du pronom a lieu directement, sans détour par une mise en mémoire, de même l'interprétation du pronom lié cataphorique se fait-elle « en une fois » au sein de la micro-structure syntaxique appréhendée globalement.

#### 4.3. Cataphore « externe » : production vs réception

Seules les cataphores « externes », pouvant être assurées aussi bien par un pronom que par un SN démonstratif, dérogent donc réellement à la règle qui veut qu'en matière de référence textuelle, le segment ayant la plus haute valeur informative soit donné en premier. Deux remarques s'imposent à ce propos.

(39) (76) Répond plutôt en effet à une question comme : « Que se passe-t-il lorsque le voisin est malade ? », alors que (76') répond à une question du genre « Quand le voisin appelle-t-il ? ».

Tout d'abord, la notion de cataphore n'a véritablement de sens que si l'on emprunte le point de vue du décodeur. Ce qui a été dit plus haut de la production des anaphores (2.2.2) vaut en tout point pour celle de la référence dite cataphorique : l'encodeur opère de manière déictique, renvoyant à un contenu qu'il a en tête, qui est déjà connu de lui-même s'il n'est pas encore validé discursivement au moment où il actualise l'expression référentielle cataphorique. Le commentaire métalinguistique dont est assortie la cataphore suivante en est peut-être la meilleure preuve :

(78) *Il est à pied d'œuvre. Enfin, « Il », c'est de Yannick Noah qu'il s'agit bien sûr. (La Suisse, 2-5-86, début d'article).*

Pour la cataphore plus nettement encore que pour l'anaphore, il existe une profonde disparité de fonctionnement entre le processus d'encodage, où le référent visé fait partie des connaissances disponibles du locuteur, et celui du décodage, qui suppose pour le destinataire une identification différée du référent. Produites de manière fondamentalement identique, référence anaphorique et référence cataphorique ne se distinguent donc que par la façon dont est assurée contextuellement la validation en mémoire du référent visé.

#### 4.4. Cas plus ou moins rituels

Il n'est guère étonnant dès lors que les cataphores externes ne fonctionnent que dans des conditions étroitement ritualisées, supposant une sorte de « contrat de confiance » passé entre encodeur et décodeur. Parmi les emplois conventionnels, on peut passer rapidement sur les annonces de discours rapportés de tout genre, extrêmement banales.

(79) *Je vous l'avouerai, je suis attiré par ces créatures tout d'une pièce. (Camus, cité par Maillard, 1974).*

Plus intéressants, parce que susceptibles de donner lieu à des réflexes de censure, voici quelques exemples de cataphores dans des énoncés parenthétiques :

(80) *Au terminus de la ligne 7, au Lignon, le conducteur du bus — sans la payer — prend « La Suisse », la lit de A à Z, en se mouillant, avec sa salive, les pouces pour tourner les pages. (Tribune de Genève, courrier).*

(81) *Angélique est restée sur le plan du réel, de la sincérité, elle n'a pas entrevu le jeu très raffiné (et très cruel aussi, parce qu'il devrait comprendre ici qu'Angélique l'aime pour lui-même et non pour l'argent!) de Lucidor. (Mémoire de licence, cas censuré).*

(82) *Force est de constater une fois de plus que si les participants ont particulièrement apprécié de pouvoir prendre connaissance (et d'en entendre des fragments au laboratoire de langues) de matériel existant, ils se sont montrés moins enthousiastes à la perspective d'élaborer leur propre matériel. (Circulaire, Université de Lausanne).*

#### 4.5. Cataphores narratives

Il faut enfin faire une place à ce que nous appelons les « cataphores narratives », servant à la construction progressive d'un univers de référence que le texte lui-même, par convention, élabore de manière autonome. Ces cataphores sont extrêmement fréquentes au début des romans :

(83) *Ils* s'étaient redressés dans le lit, le jour tombait, Laure tendit la main vers la lampe de chevet. « N'allume pas », dit Pierre. (D. Sallénave, *La vie fantôme*, premières phrases du roman).

En fait, les amorces de ce type ne se posent pas comme des débuts absolus : la référence y mime le rappel anaphorique de connaissances censées partagées, mais dont le lecteur accepte, de manière parfaitement conventionnellé, de ne pas être informé d'emblée. L'interprétation cataphorique du pronom *Ils* dans (83) peut ainsi être considérée comme une stratégie compensatoire mise en œuvre par le décodeur dont la connaissance de l'univers de référence part effectivement de zéro (40).

#### 4.6. Séquences *un N... Nom propre*

Les conditions d'interprétation d'un exemple comme (83) sont pragmatiquement identiques à celles qui président à l'établissement d'un rapport de coréférence dans certaines séquences *un N... Nom propre*, comme en (84) et en (85) (relever, dans ce dernier, les précautions oratoires utilisées pour éviter une interprétation dissociée du SN et du nom propre) :

(84) A Lyon est né un homme qu'on a proposé depuis longtemps comme modèle à tous les travailleurs. Jacquard était fils d'un pauvre ouvrier tisseur et d'une ouvrière en soie. Dès l'enfance, il connut..., etc. (*Le tour de France par deux enfants*).

(85) C'est une mère de famille domiciliée à Meyrin, [...] et le matin, son premier souci [...] est de jouer à « Passeport 86 ». Bien que la chance ne lui avait jamais souri jusqu'ici, elle a persévéré [...]. Or, voici qu'hier, et dans l'ordre bien sûr, le mot de sept lettres « heureux » est apparu. Heureuse, Marie-Louise, car c'est son prénom, le fut. (*La Suisse*, 26-3-86).

Dans une structure comme (84) (qui échappe, notons-le, à la définition donnée plus haut de l'anaphore), l'identification de la relation de coréférence entre les unités soulignées n'est aucunement assurée par des moyens linguistiques ; elle résulte entièrement d'une conjecture externe, liée à l'acceptation du fait que la mémoire discursive soit alimentée de façon progressive, particulièrement en début de narration.

A la production, la maîtrise de tels effets ne va pas de soi, et peut donner lieu à des malformations textuelles dans les copies d'élèves, chaque fois que l'introduction d'un nom propre n'est pas amenée de façon à garantir d'emblée une interprétation univoque :

(86) Le texte est un extrait de « Aline ». Tout au début du livre, Ramuz décrit la situation d'Aline et sa mère, en particulier le caractère et la personnalité d'Henriette. (Début de copie, étudiant FLE ; le correcteur a souligné le nom propre, dont le rapport de coréférence avec *sa mère* ne lui a pas semblé suffisamment évident).

(40) L'exploitation de la (pseudo-)cataphore narrative est poussée à son comble dans les romans de Claude Simon, où l'introduction du référent des pronoms semble parfois non seulement différée, mais indéfiniment soustraite. Voici par exemple le début du *Palace* :

Et à un moment, dans un brusque froissement d'air aussitôt figé (de sorte qu'il fut là — les ailes déjà repliées, parfaitement immobile — sans qu'ils l'aient vu arriver, comme s'il avait non pas volé jusqu'au balcon mais était subitement apparu, matérialisé par la baguette d'un prestidigitateur), l'un d'eux vint s'abattre sur l'appui de pierre, énorme (sans doute parce qu'on les voit toujours de loin), étrangement lourd (comme un pigeon en porcelaine, pensa-t-il, se demandant comment dans une ville où la préoccupation de tous était de trouver à manger ils s'arrangeaient pour être aussi gras, et aussi comment il se faisait qu'on ne les attrapât pas pour les faire cuire), avec son soyeux plumage tacheté, gris foncé, à reflets émeraude sur la nuque et cuivrés sur le poitrail, ses pattes corail, son bec en forme de virgule, sa gorge bombée : quelques instants il resta là, l'œil stupide et rond, tournant la tête sans raison à droite et à gauche, passant d'une position à l'autre par une série de minuscules et brefs mouvements, puis (sans doute parce que l'un de ceux qui étaient dans la chambre fit un geste, ou du bruit), aussi brusquement qu'il s'était posé, il s'envola.

(87) La Directrice nous emmena dans une deuxième cour et nous expliqua que ce serait là qu'il faudrait se mettre en rang. *M<sup>me</sup> Morel* fit l'appel des 6<sup>e</sup> A. J'avais de plus en plus peur. Tout à coup, la directrice prononça mon nom... (Elève, 5<sup>e</sup> ; l'incertitude sur l'identité de *M<sup>me</sup> Morel*, même levée *a posteriori*, est ressentie comme une maladresse).

#### 4.7. Rappel par hyponyme

Envisagées en termes de mise à disposition progressive de l'information, les structures cataphoriques s'apparentent aussi à certains phénomènes de pseudo-reprise par hyponyme, contrevenant apparemment à la règle demandant qu'une unité lexicale soit rappelée par un terme superordonné, et non l'inverse :

(88) Tout à coup, elle entendit un croassement aigu, suivi d'un cri perçant. Elle vit alors un énorme oiseau qui tournoyait au-dessus d'elle et qui croassa à nouveau en passant sur sa tête.

— Pierre, appela-t-elle, regarde l'énorme oiseau de proie!

Pierre se leva et ils suivirent attentivement les évolutions de *l'aigle* qui finalement disparut derrière les rochers gris. (Johanna Spyri, *Heidi*, Flammarion).

Dans cet exemple, que l'on comparera utilement à (71), l'information maximale n'est donnée que par le truchement de l'expression anaphorique *l'aigle*, de manière à faire épouser au lecteur la perspective d'un observateur qui voit d'abord un oiseau, puis qui l'identifie ensuite seulement comme un aigle.

Si la séquence canonique *un aigle... l'énorme oiseau* est effectivement de nature à assurer une anaphore « passe-partout », cela n'empêche pas, on le voit, que la séquence inverse puisse être utilisée quand les conditions pragmatiques ou textuelles permettent une anaphore « par expansion ». Confronter l'exemple suivant, ressenti comme nettement déviant :

(89) Hier, devant le Tribunal cantonal, le procureur saint-gallois a requis des peines d'emprisonnement allant de 10 à 12 ans contre trois hommes accusés d'avoir battu à mort un vieillard de 85 ans. *Ces voleurs* ont été arrêtés en janvier 1985. (*La Suisse*, 29-4-86 ; la séquence inverse *trois voleurs... Ces hommes* serait banale).

Ici, aucun point de vue interne au texte ne vient justifier que l'information maximale ne soit pas donnée dès le départ ; de plus, le contexte sémantique général n'est nullement de nature à autoriser un rappel de *trois hommes* par le lexème *voleurs* (*brutes* ou *tortionnaires* en revanche conviendraient bien). Telle quelle, la reprise par hyponyme est donc reçue comme un coup de force illégitime, ce qui n'était pas le cas en (88).

#### 4.8. Conclusion

Savoir construire le stock nécessaire de connaissances partagées utiles pour l'interprétation des expressions référentielles, savoir aussi, le cas échéant, gérer l'apport différé de l'information nécessaire à l'établissement des rapports de coréférence entre unités lexicales, pronoms et noms propres ; telles sont quelques-unes des tâches que demande la rédaction d'un texte. Dans les pages qui précèdent, nous espérons avoir montré qu'en matière d'anaphore et de cataphore, les interventions didactiques peuvent et doivent prendre appui sur une bonne compréhension des processus à la fois cognitifs, linguistiques et pragmatiques régissant la production et la réception des énoncés, qu'ils soient ou non considérés comme « bien formés ».